



**Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST**  
**Secrétariat : Route de La Souterraine – BP 27 –**  
**23400 MASBARAUD-MERIGNAT**

**Délibération n° 2011/04/07**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

**SEANCE DU 13 AVRIL 2011**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération

**48**

**48**

**35**

**DATE DE LA CONVOCATION**

**05 avril 2011**

L'an deux mille onze, le 13 avril, à dix huit heures, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire au foyer rural, commune du Monteil au Vicomte sur la convocation en date du 05 avril 2011, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM BOUEYRE, JOUHAUD, RIGAUD, COULON, CHAPUT, LALANDE, FLOIRAT, MICHAUD, ROYERE Joël, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, ROGERS, PEROT, SCAFONE, COUSSEIROUX, CUISSOT, RABETEAU, CADROT, MEYER, CALOMINE, MONNIER, LABORDE

Mmes SPRINGER, CHAUVAT-POUGET, BATTISTON, JOUANNETAUD, CAPS, SALADIN, CHENEVEZ, PATEYRON, BATTUT

Suppléants : MM AGUIRRE, CHASSAGNE

Suppléantes : Mmes COULAUD

Excusés : Mmes COUSSEIROUX Martine

MM PATEYRON J.Louis, LAKROUF, LEHERICY, PRIOUL, PAMIES, CHABROUX, SIMON-CHAUTEMPS, CHEZEAUD, DELARBRE, LEFAURE

Procuration de Monsieur Jean-Claude PRIOUL à Monsieur Raymond RABETEAU

**OBJET : Gratification à Melle Léa Colle pour la réalisation d'un stage de 10 semaines sur les milieux aquatiques**

Le Président rappelle qu'au titre de sa compétence « aménagement de cours d'eau », la Communauté de communes s'est engagée dans un programme d'étude et de restauration des milieux aquatiques du territoire.

Il informe que Melle Léa Colle a sollicité la Communauté de communes pour la réalisation d'un stage dans le cadre de sa formation de première année de BTSA gestion et protection de la nature au lycée agricole de Rochefort-Montagne (situé dans le département du Puy de Dôme). Ce stage obligatoire d'une durée totale de 10 semaines est scindé en trois phases :

- 2 semaines entre le 18 avril et le 6 mai 2011,
- 6 semaines du 6 juin au 29 juillet 2011
- et 2 semaines du 17 au 28 octobre 2011.

Il rappelle que la Communauté de communes a déjà réalisé un diagnostic de l'état des cours d'eau du territoire en 2008. Toutefois, l'actualisation et la précision de la connaissance des milieux et des espèces liées aux rivières permettraient d'améliorer la connaissance des rivières du territoire et de qualifier plus finement l'impact des futurs travaux de restauration.

Il propose donc d'accueillir Melle Léa Colle en stage afin de lui permettre de valider sa formation et de réaliser une étude complémentaire utile pour la Communauté de communes. Son maître de stage sera Melle Peggy CHEVILLEY, ingénieur de l'environnement.

Les missions de la stagiaire sont les suivantes :

- Découvrir les collectivités territoriales et le métier de technicien de rivières
- Approfondir ses connaissances en matière de milieux aquatiques
- Compléter sa formation théorique par des applications pratiques
- Découvrir un exemple de programme de restauration de rivière et participer à sa mise en oeuvre
- Réaliser un état des lieux complémentaire et approfondi de rivières sensibles identifiées (faune, flore, lit et berges du cours d'eau).

Considérant l'intérêt du travail qui va être réalisé, le Président propose de gratifier cette stagiaire d'une indemnité à hauteur de 30% du SMIC, proratisée à la durée du stage.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

- Décide de verser une gratification à hauteur de 30% du SMIC à Melle Léa Colle pour la réalisation d'un stage de 10 semaines sur les milieux aquatiques
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.
- Autorise le Président à signer tout autre document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour et mois et an que dessus,  
A Bourgneuf, le 15 avril 2011  
Pour copie conforme  
Le Président,

Jean-Claude MICHAUD